



FILIERE BOIS HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC

Fib 74, 28 av. de France, 74 000 ANNECY. Tel : 04 50 23 92 51 Fax : 04 50 23 10 19 Mel : fib74@wanadoo.fr

Réunion du 25 avril 2003 à Megève sur le Câble

Bordereau de diffusion

- **Compte-rendu de la réunion**
- **Feuilles d'émergement (située à la fin du document)**

Documents présentés par les intervenants en séance

- ✚ Analyse de l'aide à la mobilisation des bois d'accès difficile : Compétitivité plus « C+ »
 - **Intervention de Marc ROBERT (SERFOB)** 2 pages
 - **Intervention de Didier PISCHEDDA (CTBA)** 4 pages (19 diapositives)
- ✚ Etat des lieux des entreprises câblistes des Alpes du nord
 - **Intervention de Didier PISCHEDDA (CTBA)** 1 page (5 diapositives)
- ✚ La formation câble préparée au Lycée Agricole de Poisy
 - **Intervention de Bernard CUGNET (Lycée Poisy)** 1 page
- ✚ Potentiel de récolte dans les Alpes du nord
 - En forêt privée*
 - **Intervention de René GUINERET (CRPF)** 2 pages
 - En forêt publique*
 - **Intervention de Claude JOLLAND (ONF)** 3 pages





FILIERE BOIS HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC

Fib 74, 28 av. de France, 74 000 ANNECY. Tel : 04 50 23 92 51 Fax : 04 50 23 10 19 Mel : fib74@wanadoo.fr

Annecy, le 30 juillet 2003

Compte Rendu de la réunion du vendredi 25 avril 2003 tenue à Megève sur « Le câble dans les Alpes du nord : une technique adaptée à la gestion durable des zones d'accès difficile ».

Nota :

Ce compte rendu est une synthèse des principaux commentaires (indiqués en italique) relevés en séance en suivant le plan de la réunion et fait référence aux documents présentés par chaque intervenant.

INTRODUCTION

André BETEMPS ouvre la réunion en tant que président de FIBRA mais aussi en tant que scieur de Haute-Savoie acheteur de coupes à câble. M. BETEMPS présente les excuses de MM. Jean-Loup FLEURET, vice-président du Conseil Régional Rhône-Alpes et Jean-Claude MONIN, Président délégué de la Fédération Nationale des Communes Forestières de France.

Il insiste sur les points suivants :

- ❑ *Le vieillissement des forêts avec « la colonisation » de certains alpages*
- ❑ *Le stockage du CO2 avec l'utilisation du bois permettant de limiter l'effet de serre*
- ❑ *L'avenir de l'approvisionnement des scieries étroitement lié à l'assurance de livraison matière.*
 - *Importance de volume minimum mis en marché*
 - *Evolution nécessaire des méthodes d'achat (encore proche du « poker ») qui tendent vers la Classification des bois : payer le bois trié à sa valeur*
 - *Les chablis ont été pour les scieurs une bouffée d'oxygène qui ne sera pas durable*
- ❑ *Le positionnement du câble dans l'approvisionnement*
 - *L'hélicoptère est utile dans certains cas en permettant de récolter des bois hors d'accès ou difficilement même par câble.*

L'objet de la réunion est de dresser un état des lieux du débardage par câble et des programmes d'aides afin d'envisager les perspectives d'avenir pour cette technique.

Les différents intervenants sont présentés par Robert ABRY (IFB 73) co-animateur de la réunion avec M. BETEMPS.



FILIERE BOIS HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC

Fib 74, 28 av. de France, 74 000 ANNECY. Tel : 04 50 23 92 51 Fax : 04 50 23 10 19 Mel : fib74@wanadoo.fr

1^{ère} PARTIE : BILAN

Analyse de l'aide à la mobilisation des bois d'accès difficile - Compétitivité plus « C+ »

□ Intervention de Marc ROBERT (SERFOB)

Cf. Compte Rendu ci-joint

Remarque :

En préambule, M. ROBERT a invité les personnes présentes pour la visite d'une coupe à câble à Bellevaux dans le cadre de la Semaine du Bois le 16 mai 2003. M. CHABERT (DDAF 73) tient à souligner l'initiative du Conseil Général de la Savoie désirant faire un essai en finançant à titre expérimental la sortie de 1000 m³ par câble.

□ Intervention de Didier PISCHEDDA (CTBA)

Cf. Compte Rendu ci-joint

Remarque :

Jean-Luc CHENAL (COFALP) remet en cause les modalités de calcul.

Etat des lieux des entreprises câblistes des Alpes du nord

□ Intervention de Didier PISCHEDDA (CTBA)

Cf. Compte Rendu ci-joint

Remarque :

Une étude estime à 200 000 m³ le volume de bois mobilisable par câble dans les Pyrénées Atlantique, où la main d'œuvre fait défaut selon Didier HERVE (Syndicat mixte du Haut-Béarn). Une entreprise de l'Isère est d'ailleurs allée sur place prêter main forte. Plus généralement, si le câble était considéré dans une approche globale, on verrait que c'est une technique finalement rentable sur le long terme, car elle limite les investissements pour les pistes et leur entretien. Il n'y a pas d'étude comparant globalement et sur le long terme le coût des systèmes d'exploitation.

2^{ème} PARTIE : FORMATION

La formation câble préparée au Lycée Agricole de Poisy

□ Intervention de Bernard CUGNET

Cf. Compte Rendu ci-joint

Remarque :

Il est à noter qu'un financement pour cette formation est apporté par les Conseils Généraux de Savoie et Haute-Savoie dans le cadre de l'Assemblée des pays de Savoie ainsi que par la Région Rhône-Alpes. Les débardeurs spécialisés, en la personne notamment de MM. MABBOUX, GENIN, MOLLIEX (etc.), expriment le souhait que la formation soit poursuivie car il est difficile de fidéliser des salariés et que soit développées les coupes à câble mât.



FILIERE BOIS HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC

Fib 74, 28 av. de France, 74 000 ANNECY. Tel : 04 50 23 92 51 Fax : 04 50 23 10 19 Mel : fib74@wanadoo.fr

Les coupes à câble long sont particulièrement éprouvantes et rebutent les jeunes salariés. Mais globalement, et comme les chiffres le montrent (réduction de moitié du nombre d'entreprises en Rhône-Alpes) les professionnels sont inquiets pour leur avenir et souhaitent surtout des garanties de volume à exploiter.

3^{ème} PARTIE : PERSPECTIVES NOUVELLES

Potentiel de récolte dans les Alpes du nord

- ❑ **En forêt privée - intervention de René GUINERET (CRPF)**

Cf. Compte Rendu ci-joint

- ❑ **En forêt publique - intervention de Claude JOLLAND (ONF)**

Cf. Compte Rendu ci-joint

Remarque :

M. JOLLAND signale qu'une étude de ressource est en cours au niveau de l'ONF car les volumes annoncés par l'Inventaire Forestier National ne satisfont pas pleinement les gestionnaires de terrain. Il précise aussi que l'ONF n'évite pas les coupes à câble puisqu'en 5 ans, 185 000 m³ ont été mobilisés. La tempête de 1999 a certes entraîné une réduction des mises en marché de coupes à câble qui devrait aujourd'hui s'estomper. Suite à la réunion entre l'ONF et les câblistes du 31 mars dernier, des pistes ont été avancées en ce sens : mise en place d'un catalogue de coupes à câble (spécifié dans les clauses techniques) pour les ventes de la fin du printemps.

CONCLUSION

Après avoir remercié les intervenants et les personnalités présentes, M. BETEMPS conclut cette réunion sur les points suivants :

- ❑ *Aujourd'hui le client doit être au cœur des préoccupations (de l'entreprise).*
- ❑ *Un turn over de 4 ans des salariés est normal et d'ajouter : « on a les salariés qu'on mérite ».*
- ❑ *Un des atouts des Alpes du nord est la pluri-activité : elle doit permettre de trouver des solutions de personnel pour l'exploitation par câble, saisonnière.*
- ❑ *Le phénomène chablis a bouleversé les habitudes d'approvisionnement en agrandissant les périmètres. La concurrence s'en trouve ravivée avec les pays de plaine où l'exploitation est de plus en plus mécanisée.*
- ❑ *Une augmentation des taux d'aide à l'investissement en matériel de câblage est nécessaire.*
- ❑ *L'aide du Conseil Général de la Savoie aux lignes de câble est une très bonne initiative qui mérite d'être étendue aux départements voisins même si le montant de 10 € / mètre linéaire de câble est assez faible.*
- ❑ *L'hélicoptère peut être intéressant dans certaines zones et le débardage du bois devient complémentaire des travaux d'installation en station.*
- ❑ *L'investissement en matériel devrait être lié à de réelles politiques d'exploitation par massif qui font aujourd'hui encore défaut.*
- ❑ *L'information des collectivités sur le rôle de l'exploitation forestière est à amplifier. Les retombées indirectes générées grâce à l'entretien de la forêt vis à vis du tourisme par exemple ne sont pas prises en compte.*



FILIERE BOIS HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC

Fib 74, 28 av. de France, 74 000 ANNECY. Tel : 04 50 23 92 51 Fax : 04 50 23 10 19 Mel : fib74@wanadoo.fr

Remarques :

René POUCHOT, Président des Communes Forestières de Haute-Savoie, fait remarquer que l'association des communes forestières est déjà fortement impliquée financièrement puisqu'elle finance l'interprofession FIB 74. Par ailleurs, dans certains cas, les aides ne suffisent pas toujours (les aides spécifiques pour récolter des coupes à risques phytosanitaires en 74, avec le soutien du Conseil Général, n'ont pas complètement été utilisées).

Guy CHAVANNE, Président de FIB 74, pense également qu'il faudra à l'avenir trouver un moyen de financer les fonctions non marchandes de la forêt qui sont en progression alors que dans le même temps le volet économique a tendance à diminuer. Pourtant, il est très important de conserver la fonction économique de nos forêts au travers notamment des PLU afin de préserver par exemple des places de dépôt et des pistes. Il ne doit pas y avoir opposition entre les différentes méthodes d'exploitation (routes - pistes - câble) mais la plus cohérente complémentarité possible. Et de conclure que même si les communes doivent participer à l'effort financier, elle ne sont pas les seules.

Pour Didier HERVE (Syndicat Mixte du Haut-Béarn), dans les Pyrénées Atlantique, l'environnement est devenu le principal enjeu au delà de l'aspect « production ». Mais, d'une manière générale, il n'y a pas encore de réponse claire à la question essentielle : « que veut-on faire de la forêt de montagne ? comment et avec quels moyens ? ».

En résumé :

Il ressort des débats que le câble est effectivement une technique particulièrement adaptée pour exploiter les forêts difficiles d'accès dans le cadre de la gestion durable. Elle permet aussi une réelle prise en compte de l'intégration paysagère, élément très important dans des zones à hautes fréquences touristiques. Même si le potentiel de coupe à câble tant en forêt publique que privée est important, cette technique ne peut se développer sans une volonté politique forte en faveur de la forêt de montagne. Cette volonté peut se décliner sur le terrain notamment par :

- des volumes régulièrement mis en vente (avec indication du câble en clause technique)
- des systèmes d'aides spécifiques permettant d'apporter un revenu minimum au propriétaire (effet déclencheur pour la mise en vente) et de générer l'activité, parfois même la survie, de ces entreprises spécialisées (en 5 ans, la moitié des entreprises a disparu)
- le maintien d'une formation « câble » (Lycée Agricole de Poisy).

L'ensemble des acteurs se félicitent de l'initiative du Conseil Général de la Savoie et souhaitent une extension aux départements de Haute-Savoie et d'Isère. Il serait intéressant d'avoir une étude comparative des différents modes d'exploitation dans les zones d'accès difficile permettant de chiffrer la rentabilité du câble sur le long terme.

Guy CHAVANNE
Président de FIB 74